Fonds communal pour l’efficacité énergétique (FEE)

Formulaire de demande de contribution : action spécifique.

Date de la demande : Cliquez ici pour entrer du texte.

Montant demandé CHF/TTC : Cliquez ici pour entrer du texte.

# Identité du demandeur

Direction et service :

Cliquez ici pour entrer du texte.

Personne responsable et fonction :

Cliquez ici pour entrer du texte.

Adresse postale :

Cliquez ici pour entrer du texte.

Téléphone : Cliquez ici pour entrer du texte.

Email : Cliquez ici pour entrer du texte.

# Description du projet

Nom du projet : Cliquez ici pour entrer du texte.

## Buts du projet selon le règlement du FEE

[ ]  Promouvoir une utilisation plus rationnelle de l’énergie

[ ]  Promouvoir la production d’énergie par des sources renouvelables

[ ]  Promouvoir les processus d’écologie industrielle

[ ]  Soutenir des activités de conseil et de sensibilisation dans ces domaines

[ ]  Soutenir la recherche et le développement dans ces domaines

[ ]  Réaliser des opérations de contracting énergétique pour des installations présentant un caractère innovant ou permettant d’améliorer significativement l’efficacité énergétique d’un projet immobilier ou d’un processus industriel

## Description succincte du projet

Cliquez ici pour entrer du texte.

## Public cible du projet

Cliquez ici pour entrer du texte.

## Résultats attendus

[ ]  Economie d’énergie Cliquez ici pour entrer du texte. kWh/an

[ ]  Réduction des émissions de CO2 Cliquez ici pour entrer du texte. tCO2-eq

[ ]  Production d’énergie Cliquez ici pour entrer du texte. kWh/an

Décrire ci-dessous les résultats attendus de manière qualitative. Indiquer les indicateurs de succès du projet et ses éventuels impacts sociaux ou économiques.

Cliquez ici pour entrer du texte.

## Calendrier

Décrire ci-dessous le calendrier prévu pour la réalisation du projet (date de démarrage, principaux jalons, date d’achèvement).

Cliquez ici pour entrer du texte.

## Additionnalité du soutien demandé

Décrire ci-dessous en quoi le projet apporte une plus-value par rapport à la pratique courante et démontrer en quoi la contribution du FEE est décisive pour la réalisation du projet.

Cliquez ici pour entrer du texte.

## Risques liés à la réalisation du projet

Décrire ci-dessous les facteurs qui pourraient faire échouer le projet.

Cliquez ici pour entrer du texte.

## Projets concurrents

Décrire ci-dessous les éventuels produits ou projets existants ou en développement susceptibles de concurrencer le projet.

Cliquez ici pour entrer du texte.

# Budget

Budget total du projet : Cliquez ici pour entrer du texte.

## Règlement du FEE - compétences décisionnelles

« *Article 10 : […] [Le comité] est chargé :*

1. *d’octroyer les contributions dont le montant ne dépasse pas CHF 100'000.- ;*
2. *d’avaliser, avant leur présentation au Conseil communal, les projets dont la demande de contribution dépasse CHF 100'000.- ;*

*[…]* »

Pour une contribution dépassant CHF 100'000.-, le processus d’octroi du financement requiert donc un préavis municipal, à soumettre au Conseil communal.

## Contribution propre, montant demandé au FEE et autres sources de financement

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Budget (matériel et sous-traitance)[CHF TTC] | Suivi interne[h] | Suivi interne[CHF/TTC] | Total[CHF/TTC] |
| Contribution propre | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. |
| Contribution du FEE | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. |
| Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. |
| Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. |
| Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. |
| Total | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. |

## Echelonnement des dépenses

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Année | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. |
| Montant [CHF/TTC] | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. |

# Valorisation du projet

## Répercussions commerciales

Décrire ci-dessous les éventuelles répercussions commerciales du projet et leur valorisation envisagée.

Cliquez ici pour entrer du texte.

## Propriété intellectuelle

Le cas échéant, décrire ci-dessous le traitement envisagé relatif à la propriété intellectuelle du projet.

Cliquez ici pour entrer du texte.

# Annexes

Lister ci-dessous les annexes et les joindre à la demande.

Cliquez ici pour entrer du texte.

# Obligations du demandeur

Le demandeur de financement a pris connaissance du règlement du Fonds communal pour l’efficacité énergétique du 25 septembre 2012, entré en vigueur le 1er novembre 2012. Il s’engage en particulier à respecter les points suivants :

* **Information :** le demandeur fait un bref bilan annuel de l’impact de la mesure qu’il transmet au gestionnaire du FEE dans le cadre du rapport de gestion des SiL.
* **Rapport de projet :** une fois le projet terminé, le demandeur remet au gestionnaire du FEE un rapport de projet montrant les résultats atteints, et présente sur demande ceux-ci au comité du FEE.
* **Communication :** le demandeur s’engage à mentionner explicitement le soutien du FEE lors de toute communication ou présentation orale ou écrite liée au projet. A cet effet, le logo du FEE peut être utilisé, ainsi que la phrase type « avec le soutien du Fonds pour l’efficacité énergétique des Services industriels de Lausanne ».

# Adresse de transmission

**La demande de financement doit être transmise au format .pdf à l’adresse** **fee@lausanne.ch****.**

Les documents qui ne pourraient pas être adressés par courriel doivent être envoyés à l’adresse postale suivante :

Fonds communal pour l’efficacité énergétique (FEE)
A l’att. de M. Baptiste Antille
Place Chauderon 23
CP 7416
1002 Lausanne